

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les propositions françaises pour une nouvelle organisation du travail face aux défis de la mondialisation, de la précarité et du chômage, Lille le 1er avril 1996.

Monsieur le Président,

- mesdames et messieurs les ministres,

- Monsieur le Premier ministre, maire de Lille,

- Monsieur le Directeur général,

- Monsieur le secrétaire général,

- mesdames, messieurs,

- C'est pour moi une joie de vous accueillir à Lille pour cette 2ème conférence sur l'emploi.

- Je remercie très chaleureusement M. Pierre Mauroy, ancien Premier ministre et maire de Lille, qui nous reçoit aujourd'hui, avec toute la courtoisie de cette région, dans ce beau palais des congrès.

- Comme à Détroit, où le Président Bill Clinton avait réuni un premier G7 sur l'emploi, il y a deux ans, nous sommes ici dans une région qui a connu une restructuration industrielle sans précédent. En moins d'une génération, près de la moitié des emplois a été renouvelée dans le Nord-Pas de Calais, région touchée par la crise mais région dynamique, essentielle pour l'économie française, et qui se prépare activement à entrer dans le troisième millénaire.

- Si j'ai souhaité poursuivre la réflexion sur l'emploi qui a été engagée à Détroit, il y a deux ans, c'est pour deux raisons.

- La première est que l'emploi est au coeur de nos priorités et des préoccupations de toutes nos opinions publiques. Avec plus de 22 millions de chômeurs dans nos sept pays, nous sommes tous confrontés aux problèmes du chômage et à celui de la pauvreté. Nous avons tous pour ambition, - je dirais pour obsession - de créer davantage d'emplois et davantage de bien-être.

- La seconde raison à mes yeux de cette conférence est que nous devons relever ensemble le défi de la mondialisation de l'économie. La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, mais elle s'est accélérée sous l'effet de la fin de la guerre froide, de l'émergence de nouvelles puissances économiques, de l'unification du marché mondial des capitaux et du progrès des technologies.

- En 20 ans, le monde a profondément changé sous l'effet du développement spectaculaire de l'électronique, de l'informatique, des télécommunications. Cette "révolution digitale" abolit les distances et change en profondeur les rythmes de vie. En un sens, par rapport aux générations précédentes, nous vivons dans un autre monde : monde de l'instant, de la mobilité généralisée, et déjà monde immatériel de la réalité virtuelle.

- Stimulée par l'ouverture au commerce international de grandes puissances à fort potentiel démographique, par l'inévitable accès à la consommation des pays aujourd'hui non solvables et par cette nouvelle donne technologique, une expansion mondiale durable est très probablement devant nous. Mais cette expansion risque, si nous n'y prenons garde, de laisser au bord du chemin une part croissante de la population, c'est-à-dire tous ceux qui ne peuvent pas suivre le rythme toujours plus rapide des adaptations nécessaires. Si la mondialisation n'a pas créé

l'exclusion, elle l'aggrave. Pour s'en tenir aux seuls pays industrialisés, la mondialisation s'accompagne d'une aggravation du chômage, d'une aggravation de la précarité, d'une aggravation de la pauvreté.\

Comment réussir la mondialisation ? Comment tirer parti des fantastiques opportunités de croissance et de développement qu'elle nous offre ? Comment prévenir les risques d'exclusion et les risques de pauvreté qu'elle comporte et qui conduiraient à une inacceptable société mondiale à deux vitesses tant au niveau des nations qu'à celui des individus ? Comment, en un mot, faire bénéficier tous les hommes des fruits de la croissance mondiale à venir ?

- Telles sont les questions auxquelles cette conférence devra répondre. Et j'attends beaucoup de vos réflexions pour nourrir la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement, à Lyon, en juin prochain, dans le cadre du G7.

- Si nous voulons progresser, cette réunion de Lille doit être l'occasion d'une sorte "d'examen de conscience". Nous devons confronter, sans complaisance, nos expériences, la situation de nos marchés du travail et les politiques conduites dans nos pays.

- Cette conférence, qui réunit les 7 pays les plus industrialisés du monde, et la Russie doit nous permettre de comparer les marchés plus flexibles, où les salaires s'ajustent à la baisse - je songe notamment aux économies d'Amérique du Nord -, et les marchés où les rémunérations du travail sont mieux préservées, c'est-à-dire plutôt les économies d'Europe continentale.

- Ce sont deux ensembles comparables par la taille, le mode de vie, le niveau de développement. Ils ont connu le même taux de croissance depuis vingt ans. Et pourtant, les conditions de fonctionnement du marché du travail y sont profondément différentes. En Amérique, les prestations sociales sont moins généreuses, la croissance de la rémunération du travail plus faible et peut être surtout plus inégale, et la progression de l'emploi plus forte. En Europe, la protection sociale est plus étendue, l'augmentation des rémunérations plus élevée, mais l'emploi est moins dynamique. Le Japon, quant à lui, se distingue de l'Europe et de l'Amérique par un chômage relativement peu élevé et un bon niveau de rémunération.

- La menace, selon que l'on se situe à l'Est ou à l'Ouest de l'océan Atlantique, prend donc deux visages : le chômage ou la précarité.

- Ici, le statut du travail est protégé, mais le taux de chômage est élevé. Là, le chômage est plus faible, mais la précarité des conditions de travail se développe.

- Alors sommes-nous condamnés à choisir entre le chômage et la précarité ?

- La plus mauvaise des situations serait, pour les uns comme pour les autres, de troquer un mal contre un autre. De choisir une source d'exclusion et de pauvreté contre une autre.

- En vérité, ce choix n'en est pas un. Entre la précarité et le chômage, nous devons rechercher ensemble une autre voie, une autre manière de répondre aux déséquilibres économiques.

- Et c'est précisément l'enjeu de cette conférence que de définir les contours de cette "troisième voie". Vos travaux, qui vont se dérouler pendant un jour et demi, devraient permettre d'en cerner les principaux éléments, en répondant à cinq, me semble-t-il, questions principales :

- Quelles sont les politiques économiques les plus favorables à l'emploi ?

- Comment le développement des innovations technologiques peut-il stimuler la création de nouvelles activités ?

- Comment rendre la croissance plus riche en emplois ?

- Comment améliorer la situation des travailleurs non qualifiés ?

- Comment parvenir à un développement équilibré des échanges mondiaux ?\

Notre première responsabilité est de mettre en oeuvre des politiques économiques qui garantissent les conditions d'une croissance aussi forte que possible et d'une croissance saine.

- Nous avons fait la preuve de notre capacité à maîtriser l'inflation dont les effets ont été si néfastes. Nous avons besoin aujourd'hui de réduire nos déficits publics qui affaiblissent l'économie et la croissance. Ils provoquent des tensions sur les marchés financiers et contribuent à maintenir des niveaux élevés de taux d'intérêt. Ils pénalisent donc l'investissement, la consommation des ménages et par conséquent l'emploi.

- C'est la raison pour laquelle la France s'est engagée dans une politique de redressement de ses

comptes publics.

- Cette politique est indispensable. Déjà, le redressement fortement amorcé de nos finances publiques a permis une réduction sans précédent du niveau des taux d'intérêt. Cet effort de maîtrise de la dépense publique sera poursuivi.

- Il passe par des réformes structurelles imaginatives afin de maintenir la cohésion sociale et d'entreprendre les évolutions nécessaires que commande notre temps. Réforme de l'Etat, qui doit être plus économe, plus efficace, plus à l'écoute des citoyens. Réforme de la protection sociale, pour la rendre plus performante, plus juste et mieux à même de maîtriser l'évolution de la dépense sociale. Réforme de nos armées et de nos industries de défense, afin de mieux prendre en compte les impératifs actuels. Réforme des télécommunications, pour donner à notre opérateur les moyens de peser dans ce secteur crucial pour l'avenir. Je pourrais en citer d'autres.

- Si la France a choisi de se réformer et de moderniser son économie, c'est en fait au nom de l'emploi. Je sais que les autres pays du G7, que vous représentez ici, poursuivent des objectifs équivalents et conduisent des politiques de même nature qui permettront - souhaitons-le - une croissance mondiale plus forte et plus saine.\

Deuxième priorité pour promouvoir l'emploi : tirer tout le parti des possibilités que nous offrent les nouvelles technologies, et notamment celles de l'information.

- Certains prétendent encore que les technologies détruisent les emplois. C'est historiquement faux. Les périodes de grandes découvertes et d'innovation sont aussi les périodes de forte croissance. La révolution industrielle du XIXème siècle en est un exemple. Les périodes de faible chômage sont aussi celles où les progrès de productivité sont les plus élevés. Les vingt dernières années ont connu, simultanément, la hausse du chômage et le ralentissement des gains de productivité.

- Le créneau naturel de nos pays industrialisés est celui des secteurs de haute technologie. C'est là que se joue une part importante de l'avenir de nos économies. C'est à ces secteurs que s'adressera l'essentiel de la demande des pays en fort développement, notamment des pays d'Asie. Tout pays industrialisé restant à l'écart de ce processus risquerait donc de voir son économie progressivement marginalisée.

- Les nouvelles technologies font disparaître certains emplois, les emplois peu qualifiés, les emplois de force, les emplois mal rémunérés. Mais elles en créent d'autres, beaucoup d'autres, plus exigeants, mais aussi mieux rémunérés. Tout l'enjeu, et il s'agit d'un enjeu capital, consiste à aider ceux qui occupaient les postes détruits à se "réqualifier" pour assumer de nouvelles activités.

- C'est pourquoi nous devons accorder toujours plus d'attention à nos systèmes de formation professionnelle, à nos écoles, à nos universités, à ce que les économistes appellent le "capital humain" et que j'appellerai plutôt l'investissement dans l'homme. C'est pourquoi nous considérons aujourd'hui que la formation est l'entreprise de toute une vie et pas seulement l'apanage d'une période, celle de la jeunesse. Le pari de la formation tout au long de la vie, retenu en 1996 par l'Union européenne, devient ainsi un grand dessein auquel nous sommes tous conviés à réfléchir.\

Troisième exigence dans cette recherche d'une voie nouvelle : rendre la croissance plus riche en emplois et en emplois de qualité.

- L'évolution générale de l'économie, les exigences renforcées de la concurrence, le développement et la diversification des techniques, imposent aux entreprises comme aux salariés une adaptation permanente.

- Les femmes et les hommes éprouvent, de leur côté, un besoin de plus en plus vif et légitime d'autonomie, un désir de plus grande liberté dans leurs choix de vie. Ils souhaitent pouvoir mieux concilier les ambitions personnelles, familiales, professionnelles.

- Ces évolutions exigent de nouvelles formes d'organisation du travail répondant à la fois aux besoins des entreprises et aux aspirations des salariés.

- Des freins et des blocages persistent. Ils proviennent des entreprises, tentées, et parfois obligées, de réagir à très court terme. Il est certain que l'usage des flexibilités traditionnelles, rudimentaires, que sont les heures supplémentaires et le chômage partiel, est beaucoup plus aisé

roulementaires, que sont les heures supplémentaires et le chômage partiel, est beaucoup plus aisé que l'investissement que représente la définition d'une nouvelle organisation du processus de production et du temps de travail.

- Les blocages proviennent aussi des salariés qui peuvent craindre l'impact d'un aménagement du temps de travail sur leur équilibre de vie et qui n'en perçoivent pas toujours les avantages.

- Seul un véritable dialogue social permet de conjurer les appréhensions, de donner un sens collectif à la mutation de l'entreprise, et de créer un esprit de solidarité favorable à l'embauche. De ce dialogue naissent des compromis dynamiques qui font converger la compétitivité des entreprises, la création d'emplois et les souhaits personnels des salariés.

- Mais où créer de nouveaux emplois ? Sur ce point, l'enjeu de la conférence me paraît double. Il faut identifier les métiers de demain et il faut stimuler les nouvelles activités à fort contenu en main-d'oeuvre.

- La mondialisation du marché des services entraîne une multiplication des échanges technologiques et culturels. L'élévation du niveau de vie favorise la croissance des dépenses consacrées aux activités de communication, d'information, de loisirs et de culture. Elle suscite des besoins nouveaux en main-d'oeuvre hautement qualifiée.

- A l'autre extrémité de l'échelle des qualifications, nous sommes confrontés à la nécessité de professionnaliser les activités de services aux personnes. Ce que les sociétés traditionnelles faisaient spontanément et d'elles-mêmes, en dehors de l'économie marchande, nous devons de plus en plus l'organiser en créant de véritables métiers dotés de statuts à part entière.

- Nous devons stimuler des activités de service à fort contenu en main-d'oeuvre. Certes, l'initiative privée constitue le ressort essentiel de la création de ces nouvelles activités. Mais, les pouvoirs publics doivent créer un environnement favorable à l'essor de ces nouveaux services, et notamment des services de proximité. Il faut pour ce faire rendre la demande solvable et mieux structurer l'offre.

L'amélioration de la situation des travailleurs non qualifiés constitue une préoccupation qui nous est commune que nos pays soient touchés par le chômage ou par la précarité.

- C'est un enjeu essentiel si l'on veut réduire la fracture sociale. Et c'est dire l'importance de vos débats de demain sur ce thème.

- Pour relever ce défi, trois orientations me semblent s'imposer.

- En premier lieu, il faut abaisser le coût du travail non qualifié. Mais sur ce point, je serai très clair : il n'est ni juste, ni efficace, ni par conséquent acceptable de laisser s'éroder sans frein les salaires les plus modestes. Certes, la diminution des salaires peut permettre théoriquement de relancer la demande de travail peu qualifié. Mais elle entraîne un découragement des travailleurs concernés et le développement d'une pauvreté inacceptable. On se contente finalement de déplacer les problèmes. On enregistre moins de chômage, mais on est confronté à plus de problèmes de santé publique, à plus de personnes sans domicile fixe, à plus d'illettrisme, à plus d'insécurité, à plus de délinquance.

- C'est la raison pour laquelle la France a privilégié une politique de baisse générale du coût du travail peu qualifié, en transférant progressivement sur d'autres assiettes les cotisations sociales payées sur les seuls salaires. Ainsi le salaire net des travailleurs peu qualifiés n'est pas modifié. Le salaire minimum n'est pas et ne peut être remis en cause.

- Pour améliorer la situation des salariés peu qualifiés, nous devons aussi mieux utiliser les ressources de l'assurance-chômage c'est-à-dire faire en sorte que ces prélèvements obligatoires subventionnent l'emploi plutôt que l'inactivité. Et beaucoup reste à faire dans ce domaine.

- Enfin, nous devons engager une réflexion sur l'aménagement de nos systèmes fiscaux et sociaux pour que le retour à l'emploi des plus démunis se traduise bien par une réelle progression de revenus. En clair, il ne doit pas exister d'incitations à l'inactivité. Il faut éviter le piège de l'assistance.

La promotion de l'emploi suppose aussi des échanges mondiaux équilibrés. C'est l'une des exigences de cette "troisième voie" que j'évoquais tout à l'heure.

- La globalisation de l'économie s'est traduite par l'interdépendance et l'imbrication croissantes des économies nationales.

- Partout, les échanges s'accroissent plus vite que la production. Et les transactions financières représentent actuellement plus de 1000 milliards de dollars par jour, soit cent fois plus que les transactions commerciales.

- Cette globalisation de nos économies profitera d'autant plus à l'activité et à l'emploi qu'elle se réalisera dans un certain contexte monétaire plus stable et plus équilibré. Plus stable, parce que l'incertitude sur les taux de change nuit aux échanges et donc à la croissance. Plus équilibré, parce que le niveau des monnaies, lorsqu'il n'est pas conforme à la situation économique du pays concerné, a des conséquences néfastes pour les entreprises et pour l'emploi de tout le monde. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'Europe s'est engagée dans l'Union économique et monétaire. Et je souhaite que le sommet de Lyon soit l'occasion de progresser vers une plus grande coordination des politiques économiques mais aussi et peut-être surtout des politiques monétaires au sein du G7.

- En fait, il s'agit de privilégier une autre approche des échanges et de la mondialisation de l'économie, c'est l'approche humaine.

- Vos débats ne sont pas abstraits. Ils concernent l'homme au travail, l'homme sans travail, le citoyen, le consommateur. Ils doivent tenir compte de leurs attentes, mais aussi de leurs craintes, de leur perception d'une réalité mouvante qui leur échappe.

- L'homme doit donc être au centre de vos discussions.

- Les conclusions du cycle de l'Uruguay ont jeté les bases d'un nouveau partenariat entre pays ayant un niveau de développement économique et social extrêmement divers. Mais les conséquences de cet accord mondial ne seront acceptées que si elles sont justes.

Nos opinions publiques admettent que soient pris en compte, dans les relations économiques internationales, ce qu'il est d'usage d'appeler les avantages comparatifs de certains pays ou de certaines régions du monde. Les différences de niveaux de salaire, de protection sociale, de législation du travail, peuvent être légitimement considérées comme une sorte de décalage historique provisoire par rapport à l'évolution de nos propres pays.

- Mais si ces différences de développement sont admises, il n'en n'est pas de même d'un certain nombre de situations qui sont et seront de moins en moins tolérées alors que la concurrence internationale s'intensifie.

- Peut-on admettre, dans ce grand marché mondial, de graves entorses aux règles fondamentales de la démocratie sociale ? Peut-on y tolérer des formes plus ou moins déguisées d'esclavage des adultes ou des enfants ? Ces abus sont de mieux en mieux connus des citoyens de nos pays. Ils les jugent, à juste titre, intolérables.

- Face à ces réalités, on constate la résurgence de réflexes protectionnistes.

- Nous devons tous prendre conscience que la libéralisation du commerce, le développement de l'emploi et le respect d'un certain nombre de règles universelles, sont indissociables. Ces normes ont été établies par l'Organisation internationale du Travail. Le récent sommet mondial pour le développement social, à Copenhague, a rappelé la nécessité de s'y conformer.

- Il s'agit de la liberté syndicale et de la négociation collective, de l'abolition du travail forcé et de l'exploitation du travail des enfants.

- Pour permettre une plus grande liberté des échanges et la rendre légitime, il faut que s'imposent à tous quelques règles essentielles, garantes de la dignité de l'homme au travail, où que celui-ci se trouve sur la planète.

Mesdames, messieurs, nous devons arrêter de décrire et de penser la situation de nos pays et la situation mondiale en termes de crise. D'ailleurs, le mot "crise" est-il véritablement adapté, alors que l'économie mondiale progresse de 2,5 % en moyenne depuis plus de 20 ans ? Nous ne sommes pas dans une crise, c'est à dire au bas d'un cycle économique qui se prolongerait depuis 1973.

- Nous sommes en fait aujourd'hui dans une période de profonde mutation et à la recherche d'un nouvel équilibre.

- Il y a eu la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle. Il y a eu ensuite les progrès de l'industrie de masse et l'émergence du secteur des services qui se sont traduits par une économie de plein

emploi dans nos pays. Aujourd'hui, commence la mondialisation.

- Si nous voulons réussir cette mondialisation, si nous voulons la forger et non pas la subir, il nous faudra nous adapter aux changements sans sacrifier nos modèles culturels et historiques. C'est la raison de notre attachement profond au modèle social européen fondé sur une protection sociale conforme à la dignité de l'homme, sur une tradition de dialogue social et de négociation et sur le rôle de l'Etat comme garant de la cohésion nationale.

- Il nous faudra aussi créer ou favoriser de nouvelles solidarités pour maintenir les indispensables équilibres sociaux. Au moment où l'Etat tend à se faire moins interventionniste, les risques de chômage et d'exclusion se trouvent liés plus directement aux comportements des entreprises. Il faut que dans son aire d'extension propre, l'entreprise assume sa responsabilité. L'insertion dans la société passe par l'insertion dans l'économie. Le dialogue accepté entre les partenaires sociaux, dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise, devient alors un facteur d'équilibre déterminant.

- Il nous faudra enfin dépasser la dichotomie actuelle entre l'économique et le social en replaçant l'homme au coeur du développement de nos sociétés. La recherche d'un nouvel équilibre entre l'activité et le loisir doit pouvoir conduire nos pays développés vers un nouveau modèle de société. Le travail reste un outil d'intégration fondamental dans nos pays. Qu'il vienne à manquer ou qu'il soit insuffisamment rémunéré, alors le lien social se distend, fragilisant les personnes, ouvrant la porte au désespoir et aux déviances de la drogue et de la délinquance.

- Dans ce nouveau modèle de société, des pays risquent de se heurter à de graves difficultés. C'est le cas notamment de certains pays en développement. Il nous faudra veiller au maintien des solidarités vis-à-vis des pays les moins favorisés. L'aide au développement est un thème majeur que nous aborderons, à ma demande, lors du sommet du G7 à Lyon.

- Je ne développerai pas aujourd'hui, ici, ce thème mais tels sont, mesdames et messieurs, les objectifs et les exigences, de mon point de vue, de cette conférence. L'heure est maintenant au travail, au dialogue constructif, à la réflexion mais aussi, et surtout, à l'imagination.

- Je vous remercie.\